Sujet élaboré par une cellule pédagogique nationale

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES PRINCIPAL DE 2e CLASSE

SESSION 2025

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à l'aide des éléments d'un dossier portant sur la spécialité choisie par le candidat au moment de l'inscription.

Durée : 3 heures
Coefficient : 3

SPÉCIALITÉ : BIBLIOTHÈQUE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 25 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2e classe, responsable ajoint de la médiathèque de Cultureville, 8 000 habitants.

Une réflexion est engagée par l'équipe municipale sur l'opportunité de rassembler dans un seul lieu les différents services socio-culturels municipaux et associatifs : médiathèque, ludothèque, salle polyvalente, école de musique, point info emploi et centre social.

Dans cette perspective, la directrice de la bibliothèque vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la mutualisation d'une bibliothèque avec d'autres services socio-culturels.

Liste des documents :

Document 1 : « Fusionner le CCAS et la médiathèque, le pari original d'une petite commune » - G. Langlois - *lagazettedescommunes.com* - 24 juin 2024 - 1 page

Document 2 : « La médiathèque James-Baldwin et la Maison des réfugiés, deux nouveaux équipements pour un projet commun » - *paris.fr* - 17 juillet 2024 - 2 pages

Document 3 : « Inclure par l'empowerment : l'hypothèse du tiers-lieu culturel La Bulle - A. Bertrand - *Bulletin des bibliothèques de France (BBF) 2020-2* - 2 pages

Document 4 : « L'atelier Léonard de Vinci : médiathèque / maison de quartier » - Extrait de la plaquette de présentation - *vaulx-en-velin.net* - Juillet 2022 - 5 pages

Document 5 : « Où s'arrête la diversification des bibliothèques ? » - H. Girard - *lagazettedescommunes.com* - 9 décembre 2019 - 2 pages

Document 6 : « Un tiers-lieu culturel au cœur de la Champagne picarde : inauguration de la médiathèque de Villeneuve-sur-Aisne » - Drac Hauts-de-France - *culture.gouv.fr* - 9 septembre 2024 - 1 page

Document 7 : « Comment les bibliothèques sont devenues des points d'accueil administratif » (extraits) - *labo.societenumerique.gouv.fr* - 2 novembre 2024 - 2 pages

Document 8 : « Grenay : un bar au cœur de la bibliothèque » - V. Heurtematte - *livreshebdo.fr* - 18 septembre 2015 - 3 pages

Document 9 « L'Agora - le projet » - *agora.metz.fr* - Consulté en décembre 2024 - 2 pages

Document 10 « Délibération n°2022-74 : Demande de subvention pour la réalisation d'un tiers lieu » - *Commune de Grésy-sur-Aix* - 9 septembre 2022 - 3 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

DOCUMENT 1

lagazettedescommunes.com
Géraldine Langlois
24 juin 2024

Fusionner le CCAS et la médiathèque, le pari original d'une petite commune

Une ville de 7 500 habitants du Pas-de-Calais a fusionné son CCAS avec sa médiathèque fin 2021. Les usagers du centre d'action sociale se familiarisent avec les services culturels de la seconde et se fondent parmi l'ensemble des visiteurs de la médiathèque. Les agents des deux structures font désormais partie d'une direction commune.

Le CCAS et la médiathèque de Courcelles-les-Lens (Pas-de-Calais) ont fusionné il y a deux ans et demi, lorsque le nouveau bâtiment de la médiathèque a ouvert. Les deux agentes administratives d'accueil du CCAS ainsi que l'assistante sociale responsable de la direction des solidarités se sont installées dans les locaux vastes, clairs et colorés de la médiathèque. À la différence de leurs anciens bureaux situés dans le hall de la mairie, les nouveaux espaces sont plus agréables et moins stigmatisants, souligne Céline Auduin, coordinatrice de l'action sociale. « Tous ceux qui venaient en mairie pouvaient voir les gens qui attendaient pour le CCAS », se rappelle Thomas Boulard, directeur général des services. Désormais, ils sont des usagers de la médiathèque comme les autres.

Différents services regroupés dans la médiathèque

Les agentes du CCAS travaillent dans un open space, partagé avec les agents du pôle culture, et disposent d'un bureau pour recevoir les usagers. L'accueil du public est unique et commun à la médiathèque et au CCAS. Toutes les permanences (CAF, CPAM, associations, etc.) et les ateliers organisés auparavant par le CCAS dans différents lieux se déroulent aussi dans les locaux de la médiathèque. Un espace d'accès aux droits et d'information sur tout ce qui se passe dans la commune est situé près des bureaux du CCAS et les usagers, accompagnés ou non par des médiateurs, peuvent se servir de l'espace numérique, ouvert à tous, pour leurs démarches. Des événements à caractère social (dépistage, information) ou culturel sont aussi organisés dans l'auditorium et la cuisine atelier de la médiathèque, pour les usagers du CCAS ou pour tous les publics.

« En plaçant le CCAS dans ce bâtiment, il s'agissait de placer la culture comme un outil accessible au plus grand nombre et de provoquer la rencontre de la manière la plus informelle possible, avec des personnes qui ne seraient pas allées spontanément à la médiathèque », explique Thomas Boulard. Sylvie, agente administrative du CCAS, se rappelle qu'« au début, les gens ont posé beaucoup de questions. On leur faisait faire des petites visites. Quand ils ont découvert que l'inscription était gratuite, car beaucoup croyaient que c'était payant, certains se sont inscrits et ont inscrit leurs enfants. Je vois beaucoup de personnes que je reçois à la médiathèque en train de récupérer des livres ou de faire une activité avec leurs enfants le mercredi ». En attendant leur rendez-vous, certains feuillettent des ouvrages ou laissent leurs enfants avec des livres pendant qu'ils s'entretiennent avec les travailleuses sociales.

Direction commune culture et solidarités

Il ne s'agit pas seulement d'un changement de lieu. Désormais, les agents relèvent de la même direction de la culture et des solidarités. « Cela a permis de rompre l'isolement des agentes du CCAS et de faire travailler ensemble ceux du CCAS et de la médiathèque », remarque le DGS. Le programme d'activités de la direction commune croise d'ailleurs de plus en plus les préoccupations des deux pôles. Et un plan de formation spécifique sur l'accueil des publics éloignés des équipements culturels est progressivement mis en place.

DOCUMENT 2

paris.fr
17 juillet 2024

La médiathèque James-Baldwin et la Maison des réfugiés, deux nouveaux équipements pour un projet commun

Crédit photo : Clément Dorval/Ville de Paris

C'est un projet unique : la médiathèque James-Baldwin et la Maison des réfugiés ouvrent dans l'ancien lycée Jean-Quarré (19e). Au-delà d'encourager les liens entre leurs publics, ces deux établissements proposent une programmation commune et des espaces conviviaux.

Une médiathèque très attendue

Environ 3 000 mètres carrés, quatre étages ouverts au public, près de 80 000 documents (livres, BD, partitions, etc.), mais aussi, dès le mois de septembre, la possibilité de jouer sur place à des jeux de société et à des jeux vidéo, d'emprunter des instruments de musique…
La nouvelle médiathèque James-Baldwin – la toute première du 19e arrondissement – ouvre ses portes au 10 bis, rue Henri Ribière !
Les Parisiens pourront s'y rendre dans un premier temps les vendredis et les samedis à compter du 19 juillet, puis progressivement cet été, jusqu'à ce que la médiathèque trouve son rythme de croisière à la rentrée.
La médiathèque James-Baldwin rejoint les quatre médiathèques parisiennes qui disposent d'un pôle sourds pour accueillir le public en langue des signes et vient étoffer le réseau parisien – le plus grand d'Europe – en matière de lecture publique.
Avec la Maison de réfugiés, elle forme un binôme à forte ambition sociale.

Une Maison des réfugiés nouvelle version

Ce lieu dédié aux personnes venues chercher refuge à Paris a quitté ses locaux du 14e arrondissement pour s'installer place des Fêtes (19e) dans des locaux neufs de 1 000 mètres carrés.
Imaginé par la Ville de Paris et confié aux associations Emmaüs Solidarité et Singa, cet établissement est un lieu-ressources dédié à l'intégration des nouveaux arrivants. De l'apprentissage du français à l'insertion sociale et professionnelle, la Maison des réfugiés est un lieu unique d'activités et de convivialité pour l'inclusion qui réunira près de 50 associations partenaires autour de cet objectif commun.
Parallèlement, la Maison des réfugiés se donne pour objectif de sensibiliser les Parisiens aux défis et enjeux liés aux migrations et à l'accueil, à travers des initiatives régulières, notamment au sein d'un coin café chaleureux doté d'une terrasse.

Deux entités pour un projet commun

Les deux établissements sont reliés par un bâtiment central et partagent des espaces en commun, notamment des jardins et l'immense parvis de 6 000 mètres carrés. Des animations et des échanges réguliers y sont programmés tout au long de l'année : une programmation unique pour favoriser le partage, l'interconnaissance et les échanges entre les habitants du quartier et leurs usagers.

« *Nous souhaitons que les publics voyagent à leur guise entre les deux structures »,* précise Héloïse Cuillier, directrice adjointe de la médiathèque James-Baldwin. *« Le point commun entre ces équipements, c'est la notion d'accueil inconditionnel »*, souligne, quant à elle, Sophie Haberbüsch-Sueur, cheffe de service à la Maison des réfugiés.

Les deux structures travaillent ensemble depuis plusieurs mois déjà à la mise en place d'actions et de partenariats communs autour des collections héritées de la bibliothèque Place des Fêtes (livres en langues étrangères et en FLE – français langue étrangère) ou acquises par la médiathèque sur les thématiques de l'exil et de la migration. L'objectif est de sensibiliser les habitants du quartier à la réalité de celles et de ceux qui franchissent la porte de la Maison des réfugiés.
Les deux entités auront également à cœur de travailler ensemble sur d'autres thèmes transversaux comme le féminisme, les représentations LGBTQIA+ et l'écologie.

[…]

Inclure par l'*empowerment*

L'hypothèse du tiers-lieu culturel La Bulle *(extraits)*

Aurélie Bertrand
Chargée de mission Innovation et modernisation Coordinatrice du tiers-lieu La Bulle (Annemasse)

[…] La Bulle, tiers-lieu culturel

Les tiers-lieux se développent depuis une dizaine d'années, avec une récente accélération soutenue par le programme « nouveaux lieux, nouveaux liens » porté par le ministère de la Cohésion des territoires. Pour autant, ils n'ont pas de définition ferme car le concept se construit de manière permanente et empirique : les formats d'activités, administratifs ou physiques, sont très variables. Il peut s'agir de lieux de *coworking*, de ressourceries[3], de Fablabs, de lieux culturels… qui peuvent relever d'un statut associatif, d'entreprise privée ou d'établissement public, occupant la totalité d'une friche industrielle, un local de 20 m^2 ou être entièrement virtuels. Toutefois, les tiers-lieux se ressemblent et se rassemblent sur les valeurs incarnées comme sur les fonctionnements relevant du pouvoir effectif des citoyens. Le rapport *Faire ensemble pour mieux vivre ensemble* pose ainsi que *« chaque tiers-lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, mais tous favorisent la créativité, l'initiative et le partage, et de plus en plus l'activité économique »*.

La Bulle est un tiers-lieu culturel qui a ouvert ses portes en mars 2020 à Annemasse, dans un quartier politique de la ville. Elle est le fruit de cinq ans de co-construction avec les habitants, depuis que la collectivité s'est portée acquéreuse d'un local désaffecté dans un centre commercial et a sollicité les citoyens pour réfléchir à l'offre de service public qu'ils souhaitaient y développer. Le concept, les horaires, l'identité visuelle, le nom, le mobilier, le fonctionnement, les services et les valeurs sont directement issus de cette démarche d'intelligence collective. L'établissement est ainsi une hybridation entre une médiathèque, une ludothèque et un espace citoyen. Intégrée à un réseau intercommunal de lecture publique gratuit, la structure propose aussi du *gaming*, du jeu sur place ou à emporter, de l'accompagnement à projet.

La Bulle, Lab de terrain

La Bulle est aussi conçue comme un laboratoire de terrain pour la collectivité. À ce titre, elle est pilotée par une chargée de mission Innovation et modernisation qui a aussi pour objectif de diffuser la démarche managériale « collectivité libérante », les outils d'intelligence collective et l'intégration des citoyens et de l'expérience utilisateur dans tous les services.

Sur le plan humain, l'équipe (8 ETP) mixe des agents municipaux et des salariés associatifs qui exercent essentiellement des missions communes, avec chacun leur spécialité lorsqu'une expertise est requise. Le statut des uns et des autres est transparent pour les publics et chaque membre de l'équipe est impliqué de manière égale dans la vie du lieu, la gestion des projets, la relation aux habitants et aux partenaires. […]

Les décisions impactantes sont prises par un système de vote (à distance ou sur place) dans lequel interviennent à hauteur égale trois corps électoraux: les citoyens, les élus et les professionnels. Le corps des citoyens est ouvert: il n'y a pas de contrainte de géographie, ni d'âge, ni d'inscription, ni même de fréquentation. N'importe quelle personne intéressée ou ayant connaissance du vote peut s'exprimer. Il s'agit d'expérimenter une solution permettant de contourner le manque potentiel de représentativité des comités : le conseil citoyen est très engagé dans la vie de La Bulle, et ses membres participent au vote au même titre que tous les autres citoyens. Le corps des élus se compose d'un comité d'adjoints dont les délégations entrent dans le champ de la culture, de l'enfance ou de la participation citoyenne. Enfin le corps professionnel est constitué par les bibliothécaires et ludothécaires exerçant dans le lieu, que leur domaine de référence soit la lecture publique, le ludique, le numérique ou le social, et quel que soit leur employeur.

La Bulle, un lieu agile

L'agilité est indissociable de La Bulle, qui a un parti pris fort : elle se positionne en porte d'entrée vers les autres ressources du territoire et en réponse aux besoins des citoyens.

Disposant d'un plateau de 250 m^2, ce lieu de proximité est nécessairement modulable : les mobiliers se déplacent au gré des envies et des besoins, créant des espaces adaptés aux usages de l'instant et générant une impression de nouveauté permanente. L'espace d'exposition des ressources étant restreint au bénéfice des espaces de convivialité, un système de rotation a été développé grâce à une réserve vivante en sous-sol, de manière à susciter la curiosité des usagers réguliers qui pourraient vite se lasser autrement. Par ailleurs, le fonctionnement en réseau permet de prendre des libertés quant à la représentativité des collections et d'être réactifs, en mettant entre parenthèses ou en étoffant les fonds selon l'actualité, les projets et les demandes des habitants. […]

La Bulle, un lieu de capacitation citoyenne

[…] Des habitants se sont progressivement et spontanément proposés pour mener des actions, en fonction de leurs envies et de leur propre perception de leurs domaines de compétences. Issus de différentes communautés, avec des âges variant du simple au double et des profils sociaux diversifiés, ils se sont tous sentis légitimes pour contribuer au développement du tiers-lieu, sans engagement contraignant de leur part et sans attente exprimée de notre part : temps de lecture pour enfants, soutien scolaire, atelier peinture, initiation à l'anglais… Les annonces de leurs interventions se font par les mêmes canaux et avec une communication visuelle de même qualité que pour celles que nous commençons à mettre en place en soutien des leurs, ou en réponse aux envies qui émergent des habitants.

[…] À moins d'un an d'existence et dans un contexte de crise sanitaire fortement impactant, les premiers éléments d'évaluation (sur six mois, une fois déduits les deux mois de confinement au printemps 2020) sont à la fois encourageants et significatifs : une fréquentation à plus de 14 000 entrées et 82 % des fréquentants qui viennent sans emprunter ; près de 900 emprunteurs actifs (soit 24 % de la population cible) essentiellement issus du quartier et présentant une vraie mixité de genre comme de communautés d'origine. […]

vaulx-en-velin
MÉTROPOLE DE LYON

L'ATELIER LÉONARD DE VINCI

MÉDIATHÈQUE
MAISON DE QUARTIER

(Plaquette de présentation, extraits)

Fablab

Cet espace met à votre disposition des outils de fabrication d'objets assistée par ordinateur. Initiez-vous aux imprimantes 3D et au codage avec des animations. Développez vos projets en intérieur comme en extérieur.

Inscriptions à l'accueil

Cuisine

Développez vos talents culinaires et profitez des espaces extérieurs pour déguster vos plats ou pique-niquer.

Inscriptions à l'accueil

Salle des initiatives

Associations et collectifs d'habitants, faites émerger vos projets et partagez-les.

Inscriptions à l'accueil

Café social club

Prenez un café, feuilletez un magazine, profitez du soleil en terrasse...
En un mot : faites comme chez vous !

Accueil et orientation

Adressez-vous au personnel de l'accueil ou utilisez les bornes pour :

- vous inscrire à la Médiathèque,
- connaître le programme et vous inscrire aux activités proposées,
- accéder à la billetterie,
- vous informer sur les associations résidentes,
- prendre rendez-vous au centre social.

Couloirs Escaliers Ascenseurs

Le rez-de-chaussée

Espace enfance famille

Passez un moment en famille autour de trois espaces adaptés aux différents âges de l'enfance. Vous retrouverez des ressources (livres, DVD, albums) pensées pour vos enfants.

Ludothèque

Trouvez ici tous vos jeux préférés. Vous pouvez même les emprunter pour jouer en famille !

L'étage

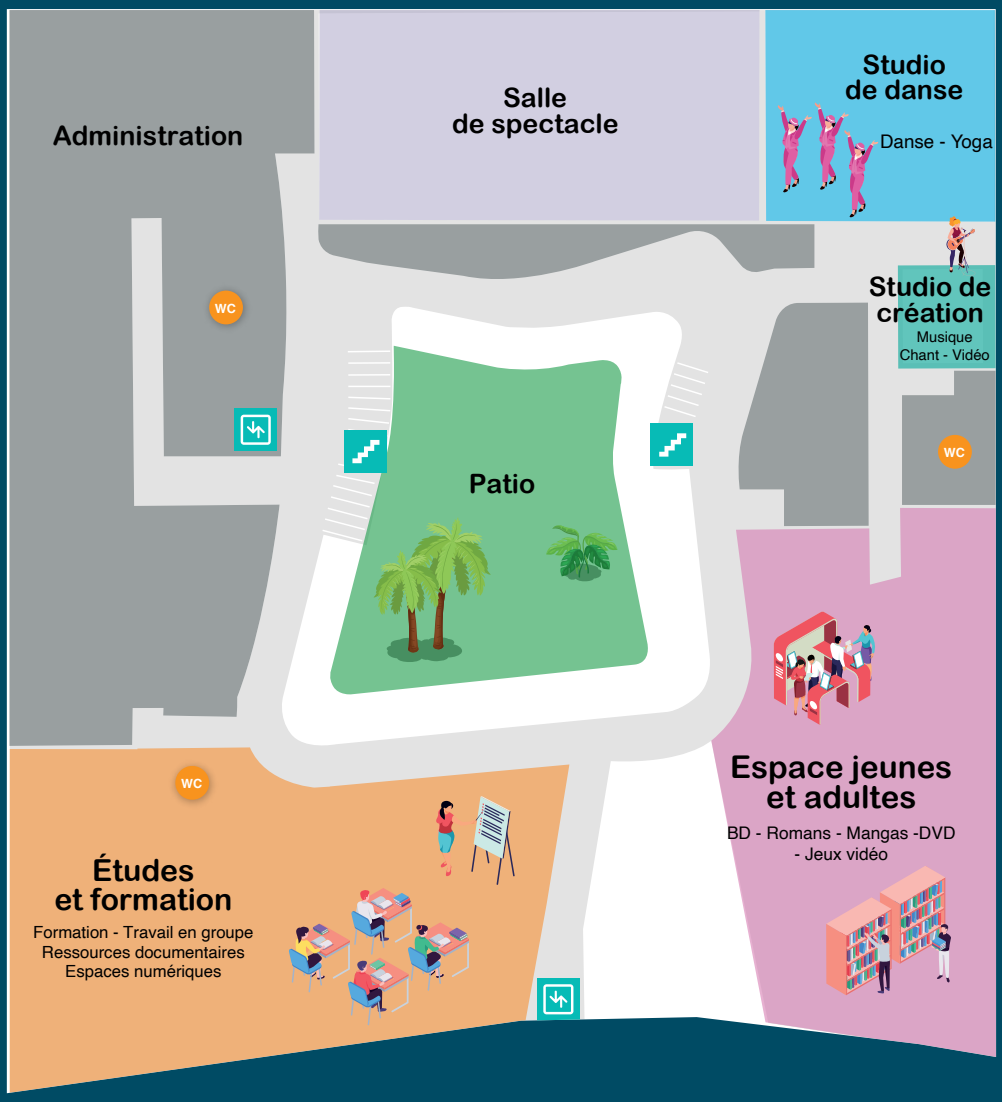

Salle de spectacle

(sur les deux étages)

Venez regarder un film, découvrir une pièce de théâtre ou une exposition ou écouter une conférence :
la porte des cultures vous est ouverte.

- Une salle tout équipée : 127 places assises, 300 debout et 80 m2 de plateau pour la plus belle des expériences !
- Micro-Folie : avec le musée numérique découvrez l'art de manière interactive.

Salle de danse

Du yoga au hip-hop, laissez votre corps s'exprimer dans un studio de danse tout équipé.

Inscriptions à l'accueil

Studio de création

Découvrez et inventez votre univers à travers la création de sons et d'images !

Inscriptions à l'accueil

Espace jeunes et adultes

Un lieu où vous croisez toutes les générations en quête d'un manga, d'une BD, de DVD ou d'un jeu vidéo. Et visionnez un film sur place.

LÉG

Accueil de loisirs et salle d'animation

Un lieu où enfants et ados peuvent particper à des activités culturelles et ludiques, écouter une lecture ou assister à une projection.

Études et formation

Ceci est une zone calme. C'est là que vous passerez de longues heures à étudier, à vous former et à peaufiner vos travaux de groupes.

© Lisa Ricciotti

L'INNOVATION AU SERVICE DU PROJET CULTUREL ET SOCIAL

L'Atelier Léonard de Vinci inspire notre renouvellement urbain. L'objectif était de créer un lieu précurseur et ouvert, tant sur le développement culturel que sur l'innovation sociale. L'envergure et l'ampleur du projet ont d'ailleurs attiré l'attention d'un architecte de renom, Rudy Ricciotti, qui a proposé un concept original, symbole de l'ambition de Vaulx-en-Velin.

UN ÉQUIPEMENT MULTIPLE

Les activités proposées allient à la fois la culture, les dynamiques associatives et la participation des habitants. Au plus proche des souhaits des Vaudais, cet équipement nouvelle génération fait émerger les actions citoyennes. La convention et l'aide financière de l'État et de la CAF ont concrétisé cette ambition.

L'INNOVATION POUR TOUS

En tant que lieu de formation et de découvertes, l'Atelier met le numérique au cœur des pratiques, autant pour consulter des ressources en ligne, écouter de la musique, regarder un film ou pour apprendre à coder. Les outils à disposition proposent les technologies les plus en pointe. Grâce au Musée numérique Micro-Folie, le patrimoine culturel est à la portée de tous.

UN LIEU DE VIE, D'ÉCHANGES ET DE PRATIQUES

Au-delà de sa fonction culturelle première et de l'accès à de multiples ressources, l'Atelier inscrit au cœur de ses actions de larges possibilités de pratiques qu'elles soient artistiques, sportives, culinaires, de bricolage ou encore de bien-être. Une alliance du savoir et du faire, du recevoir et du donner, de la rencontre et des échanges dans un environnement propice aux initiatives des usagers et des associations.

L'ARCHITECTE RUDY RICCIOTTI, GRAND PRIX NATIONAL DE L'ARCHITECTURE

© R. Habermacher

L'IMPLICATION DES VAUDAIS TOUT AU LONG DU PROJET

Dès l'origine du projet et à chaque étape de sa réalisation, la Ville a souhaité associer les habitants ainsi que les professionnels, les associations et les partenaires à la création de ce nouvel équipement. Une large consultation a ainsi été initiée en 2016
afin d'identifier et de prendre en compte les besoins des Vaudais. À travers une dizaine de groupes de travail et une réunion publique, cette étape a permis
la définition des cinq univers du lieu qui associent espaces d'activités et ressources documentaires. Le projet architectural a également fait l'objet d'un recueil d'avis. En parallèle de la réalisation des travaux, la programmation d'activités intègre les prescriptions des habitants. Afin de s'inspirer et de co-construire, des propositions telles que des visites d'équipements innovants ou des ateliers préfigurant les futures activités ont été organisés. Un voyage inspirant à Marseille pour découvrir notamment le MUCEM, œuvre de l'architecte Rudy Ricciotti, a agi comme un révélateur. Et cette démarche se poursuit par l'implication des usagers dans la gouvernance de l'Atelier.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉQUIPEMENT

2 500 M²

1 TOIT VÉGÉTALISÉ

17 MOIS DE TRAVAUX

60 NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS

1 000 PARTICIPANTS À LA CO-CONSTRUCTION

33 PROFESSIONNELS POUR VOUS ACCUEILLIR

5 ESPACES DE PROJECTION NUMÉRIQUE

60 TABLETTES & ORDINATEURS

2 500 JEUX

54 000 OUVRAGES

COÛT DE L'ÉQUIPEMENT ET RÉPARTITION FINANCIÈRE

COÛT TOTAL : 19 M€ TTC

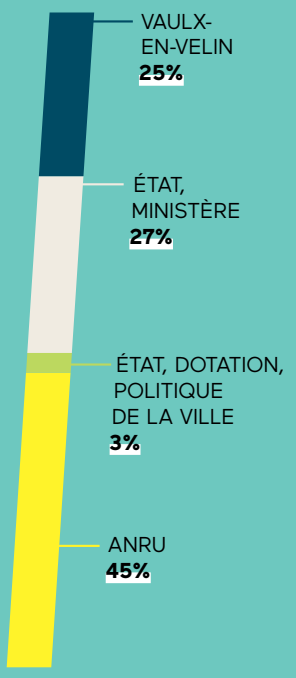

UNE OFFRE NUMÉRIQUE LABELLISÉE, AU SERVICE DES VAUDAIS

L'Atelier a été désigné par l'État « Fabrique numérique de Territoire ». Ce label a récompensé les tiers-lieux les plus innovants du territoire français. L'équipement bénéficie ainsi d'un soutien financier de 150 000 € sur 3 ans. De nombreuses activités sont proposées aux habitants. Des formations sur les outils numériques, un accompagnement personnel ou collectif pour les démarches administratives dématérialisées, l'accès à la culture, à la création numérique (son, image, fablab) aux savoirs.. Il est aussi un lieu ressources pour les associations. La Ville s'engage ainsi à réduire les inégalités liées à la transition numérique et à garantir à tous les Vaudais l'usage de cette technologie.

L'Atelier Léonard de Vinci a remporté en 2020 le Trophée Or « Territoires Innovants » lors du festival Fimbacte.

LES GRANDES ÉTAPES

- **2015 :** délibération portant sur la création d'un pôle culturel et social.
- **2016 :** réunions publiques, ateliers d'idées et présentation dans les différents quartiers. Lancement du concours d'architecture. Sélection par le jury de 4 équipes d'architectes.
- **2017 :** désignation de l'architecte Rudy Ricciotti pour le projet.
- **2018 :** mise au point du projet architectural et recherche de subventions.
- **2019-2020 :** démarche de co-construction de l'offre de services avec les Vaudais.
- **Mars 2019 :** début des travaux.
- **Juillet 2019 :** pose de la 1ère pierre.
- **Fin 2021/début 2022 :** livraison de l'équipement puis ouverture de la première saison.
- **8 février 2022 :** ouverture de la Médiathèque-Maison de quartier Léonard de Vinci.
- **2 juillet 2022 :** inauguration de la Médiathèque-Maison de quartier Léonard de Vinci.

© Lisa Ricciotti

Terrapublica • Juin 2022 • 50 exemplaires •

DOCUMENT 5

Hélène Girard
lagazettedescommunes.com
9 décembre 2019

Où s'arrête la diversification des bibliothèques ?

Grainothèques, fablabs, atelier cuisine, session recherche d'emploi… Pour attirer le public, l'imagination des bibliothécaires semble sans limites. Mais les équipements de lecture publique ne sont–ils pas en train de perdre leur identité culturelle pour devenir des lieux proposant tout et n'importe quoi ?

« Vous allez un peu loin, il faudrait plutôt faire de la culture par le social, que du social dans les bibliothèques… ». Cette petite remarque de la députée (Doubs, LR), Geneviève Genevard, lors de l'audition, le 4 décembre, de l'académicien Erik Orsenna par la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, résume la grande perplexité qu'ont manifestée de nombreux parlementaires, toutes couleurs politiques confondues, face au mouvement de diversification des bibliothèques, que l'Etat encourage.

Erik Orsenna, accompagné de Noël Corbin, inspecteur général des affaires culturelles, et co-auteur de son rapport « Voyage au pays des bibliothèques, lire aujourd'hui, lire demain » et de Jérôme Belmon, chef du département des bibliothèques au ministère de la Culture, était venu rendre compte aux députés de l'état d'avancement du plan « bibliothèques » de l'Etat, en partie issu de son rapport.

Pas de vision « jacobine » de la bibliothèque

Au cours des cinq dernières années, la diversification a pris des allures de lame de fond et une direction tous azimuts : ressources pour le jardinage avec les grainothèques, fabrication d'objets avec imprimantes numériques dans des fablabs, ateliers de cuisine ou de couture, session d'aide à la recherche d'emploi, permanence d'agents des impôts lors des périodes de déclaration de revenus, etc.

« Lors de mon tour de France, on m'a souvent demandé : quelle est votre conception de la bibliothèque ? Comme s'il y avait une vision unique de cet équipement, que l'Etat devrait abonder. C'est une conception totalement jacobine de la bibliothèque ! », a argumenté d'emblée l'académicien. Et de constater : « ce que j'ai vu est une extrême diversité des offres, répondant à des besoins extrêmement divers. »

Aux élus qu'un atelier de cuisine en bibliothèque peut déconcerter, l'écrivain a expliqué que cela peut « déboucher sur un atelier sur la géographie, qui permet ensuite de faire découvrir des livres. » Et d'insister sur le fait qu'aujourd'hui, l'enjeu pour les professionnels de la lecture publique est la lutte contre le « c'est pas pour moi », et que cela passe par « un panorama des possibles »

Les bibliothèques, services publics de substitution ?

Les bibliothèques se positionnent de plus en plus comme lieux d'accueil pour diverses démarches administratives, via des partenariats avec Pôle Emploi, les CAF, et autres services publics qui se sont raréfiés dans certains territoires.

« Oui, à la diversification, non au remplacement des autres services publics qui ferment, sinon cela serait un détournement de la fonction des bibliothèques et du métier de bibliothécaire », s'est insurgée Marie-Georges Buffet (Seine-Saint-Denis, Gauche démocrate et républicaine).

« Même si les bibliothèques sont des lieux qui offrent beaucoup de choses, la base n'en reste pas moins la culture et le livre. Toute la question est de savoir jusqu'où l'on pousse le curseur de la diversification, dans des territoires extrêmement différents », a rétorqué Erik Orsenna. Et de rappeler les piètres résultats de la France dans le classement PISA, dont « le livre reste la clef du problème ».

Les bibliothécaires et l'action transversale

« La médiation reste l'élément fondamental, et il est indispensable de rester fixé sur un objet : le livre, le texte, a renchéri Noël Corbin. Il est entendu que les bibliothèques ne sont pas des centres sociaux, et que l'objectif ultime est d'amener les gens vers ce que la lecture apporte pour regarder le monde et en refuser une vision unilatérale. »

Ce que n'importe quel service public ne peut pas faire. « Mais les bibliothécaires ne peuvent pas, seules, aller chercher les publics éloignés de la lecture. La première qualité d'un bibliothécaire, c'est de savoir s'entourer, de créer un réseau de partenaires et travailler dans la transversalité. »

Bibliothécaires et animateurs

Un savoir-faire qui sera probablement au cœur des futures assises de la formation des bibliothécaires, annoncées pour 2020 par le ministère de la Culture. « La filière culturelle territoriale doit accepter que les animateurs interviennent en bibliothèques. Et les bibliothécaires doivent accepter de travailler avec le milieu associatif pour faire le lien avec les publics qui ne fréquentent pas les bibliothèques. Ces partenariats avec les associations sont indispensables », a fait valoir Jérôme Belmon, qui a rappelé qu'il y a autant de bibliothèques que de collectivités. « Certaines font des choses formidables sans que l'Etat ne soit intervenu. Il n'existe pas de concept spécifique voulu par l'Etat. Il ne fait qu'accompagner les élus et les professionnels.»

DOCUMENT 6

Drac Hauts-de-France
Publié le 9 sept. 2024
culture.gouv.fr

Un tiers-lieu culturel au cœur de la Champagne Picarde : inauguration de la médiathèque de Villeneuve-sur-Aisne *(extraits)*

Fruit d'une ambitieuse réhabilitation d'une ancienne école communale, la Médiathèque de l'Espace Mortimer a été inaugurée le samedi 7 septembre 2024 à Villeneuve-sur-Aisne (Aisne). Ce tiers-lieu est un projet structurant pour cette commune de 2781 habitants.

22 % des habitants de Villeneuve-sur-Aisne sont des enfants âgés de 0 à 14 ans : ce contexte démographique a orienté la commune à concevoir un lieu intergénérationnel, destiné à répondre aux besoins culturels, éducatifs et sociaux de sa population.

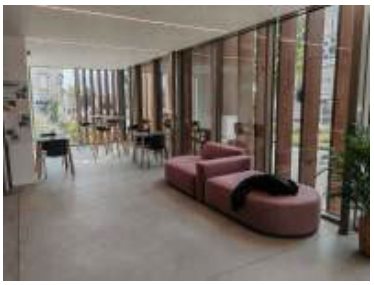
Drac Hauts-de-France - Christelle Duchemann

Drac Hauts-de-France - Christelle Duchemann

L'Espace Mortimer est un projet d'envergure qui rassemble plusieurs services gratuits pour les habitants. En plus de la médiathèque, véritable pivot du lieu, le site accueille une Micro-Folie (espace numérique et culturel), un espace jeu vidéo pour les adolescents, un espace France Services, une école de musique et une salle polyvalente dédiée aux associations.
L'Espace Mortimer propose une large programmation culturelle, en cohérence avec le réseau de lecture publique de la Champagne Picarde, qui bénéficie d'un contrat Territoire-Lecture.

Un soutien fort de l'État et des collectivités
La réhabilitation de l'ancienne école communale a bénéficié du soutien financier de l'État dans le cadre de la dotation générale de décentralisation (DGD). Le financement a permis la construction, la rénovation, l'équipement numérique et l'achat des collections pour ce tiers-lieu culturel, avec une enveloppe totale de plus de 420 000 euros. Grâce à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), la Préfecture a également soutenu cet équipement de proximité en milieu rural tout comme la région Hauts-de-France et le Département de l'Aisne, forts de la démarche structurante de développement territorial.
L'inauguration de la Médiathèque de Villeneuve-sur-Aisne a réuni de nombreux élus locaux et représentants des collectivités. (...)

Un projet au service de la lecture publique et du lien social
Ce tiers-lieu témoigne d'une volonté de faire vivre la culture au plus près des habitants, en particulier dans les territoires ruraux. L'accès à la lecture, au numérique et à des activités culturelles variées fait de la Médiathèque de Villeneuve-sur-Aisne un lieu de rencontre et de partage, où toutes les générations peuvent se retrouver. L'Espace Mortimer, avec ses 36 heures d'ouverture par semaine, s'inscrit dans cette dynamique.
L'ouverture de l'Espace Mortimer constitue ainsi un jalon important pour le développement de la lecture publique dans l'Aisne, soutenu par l'État et les collectivités locales, au bénéfice des habitants.

DOCUMENT 7

labo.societenumerique.gouv.fr
Labo Société Numérique
02/11/2024

Comment les bibliothèques sont devenues des points d'accueil administratif *(extraits)*

[…] Alors que de nombreuses démarches basculent dans le tout numérique, faute d'alternative ou d'accompagnement suffisant proposés par les administrations concernées, les publics fragiles et plus généralement et les personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique, ont tendance à solliciter des acteurs de proximité (mairies, centres sociaux, CCAS etc...) ou des acteurs de la solidarité comme Emmaüs, la Croix Rouge, le Secours Populaire ou le Secours Catholique) afin de trouver l'aide escomptée.

Ces personnes, en difficulté dans leurs démarches administratives se tournent parfois vers les bibliothèques et les médiathèques. Présentes sur l'ensemble du territoire (on compte en France 17 000 bibliothèques et « points lecture » et 38 000 bibliothécaires), équipées (neuf bibliothèques sur dix disposaient même en 2015 d'au moins un poste informatique public), ayant largement amorcé leur transformation numérique (30 % des bibliothèques municipales proposaient en 2016 des ressources numériques), les bibliothèques bénéficient, en outre, d'une excellente image auprès du public.

Les médiathèques clairement identifiées par le public comme des lieux de médiation numérique
Une série de questions introduites par l'agence du Numérique dans l'édition 2018 du Baromètre numérique permet de mieux comprendre les attentes du public en matière de formation et d'accompagnement au numérique.
Si 8 % des personnes interrogées ne rencontrent pas de difficulté et si 31 % déclarent se débrouiller seules, 36 % cherchent de l'aide auprès de leurs proches.

Une question portait sur les lieux qui proposent « près de chez vous » un accompagnement dans les démarches en ligne et un apprentissage numérique ». Parmi les cinq lieux possibles (Maison de service au public, Espace public numérique, Médiathèque, Cyberbase, autre lieu tel qu'un fablab ou une ressourcerie), les médiathèques arrivent nettement en tête : 63 % des répondants citaient les médiathèques (et en connaissent une près de chez eux), Ce taux de réponse élevé se retrouve, en outre, dans tous les groupes de population

Une typologie des services d'accompagnement aux démarches administratives en bibliothèque

De nombreuses bibliothèques proposent depuis quelques années, un accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives. De manière plus ou moins formalisée. Plus ou moins ponctuelle. Plus ou moins professionnalisée. En s'appuyant sur leurs propres équipes, en faisant appel à des tiers, en s'appuyant sur des institutions.
Dans son mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Mathilde Herrero a entrepris de préciser les contours de l'accompagnement aux démarches administratives en bibliothèque. Elle distingue plusieurs types de services d'accompagnement.

L'accueil du quotidien : la bibliothèque comme centre d'aiguillage

L'accueil renvoie à toutes les interactions entre les usagers et le personnel de la bibliothèque. « L'une des principales difficultés réside dans le fait qu'il faut répondre à une demande immédiate quand aucun mécanisme n'est mis en œuvre, d'autant que les demandes des usagers revêtent souvent un caractère d'urgence ».

Dans le réseau de lecture publique de Plaine-Commune, par exemple, des fiches ont été élaborées et partagées à l'échelle du réseau intercommunal afin d'organiser l'accueil des publics en situation de difficulté avec leurs démarches : les usagers peuvent bénéficier d'un premier niveau d'accompagnement aux démarches administratives au moment où ils en éprouvent le besoin, et pas seulement dans les

créneaux horaires d'une permanence spécifique ou d'un atelier de médiation. « En fonction de la nature de la demande de l'usager, la réponse peut également prendre la forme d'une orientation complémentaire, en proposant à l'usager des activités de médiation proposées par la bibliothèque ou en lui indiquant les contacts de personnes compétentes pour l'aider dans ses démarches ». […]

Les permanences

Sur inscription ou libres d'accès, les permanences correspondent à des créneaux horaires, réguliers ou ponctuels, pendant lesquels des professionnels se rendent spécifiquement disponibles auprès des publics pour répondre à des demandes sur une thématique prédéfinie.

Ces permanences sont elles-mêmes de plusieurs types.

- Permanences « Ecrivain public » : certaines collectivités font appel à un « écrivain public » de métier, qui assure cette fonction dans le cadre de permanences, quelques heures par semaine. La bibliothèque Vaclav-Havel, dans le 18e arrondissement à Paris, a élaboré un mémo à destination des écrivains publics venant y exercer :« il s'agit de proposer aux lecteurs de la bibliothèque un service d'aide ponctuel à la rédaction et d'information, pour notamment : lire et comprendre un courrier ; écrire, modeler et corriger un écrit ; retranscrire les demandes, les pensées, les besoins ; constituer des dossiers et/ou courriers administratifs. ». Lors de la prise de rendez-vous, on demande à l'usager son nom, son prénom et la nature de la demande, afin de la réorienter si sa demande ne peut pas être traitée par l'écrivain. La bibliothèque a établi une liste des demandes pouvant être traitées (échanges avec les administrations, au sens large); aide au remplissage de dossiers de demandes de prestations, réclamation ou résiliation de contrat, aide au classement et à l'organisation des papiers, lettres de motivation, logement, courriers personnels) et celles plus spécifiques juridiques, dossiers de surendettement, demandes de titre de séjour déclarations d'impôts) qui nécessitent qui sont réorientées vers des associations ou des institutions.
- Les permanences informatiques : certaines bibliothèques proposent, en complément aux ateliers numériques, une permanence numérique certains jours de la semaine ou du mois. Cette permanence (baptisée « Déclics informatiques » à la BPI du Centre Pompidou) permet aux usagers d'interroger les bibliothécaires sur des points techniques liés aux démarches administratives en ligne.
- Des permanences d'aide à la télédéclaration des impôts : dans le réseau des médiathèques de Plaine-Commune, les usagers peuvent bénéficier, depuis 2017, d'un service d'aide à la déclaration d'impôt

Les ateliers

A travers les ateliers, les usagers peuvent avoir accès à un service de médiation et d'apprentissage collectif, le plus souvent sur inscription préalable. Les sessions de formation sont le plus souvent animées par des membres du personnel de la bibliothèque et se déroulent pendant un créneau horaire prédéfini. […]

DOCUMENT 8

Grenay : un bar au cœur de la bibliothèque

A Grenay, dans le Pas-de-Calais, la médiathèque-estaminet ouverte en juin pousse très loin l'esprit "troisième lieu", avec mutualisation des services et des compétences, mais aussi un vrai bar où l'on sert de la bière et des sandwichs.

LA MÉDIATHÈQUE-ESTAMINET DE GRENAY, DANS LE PAS-DE-CALAIS. - PHOTO VÉRONIQUE HEURTEMATTE

Par Véronique Heurtematte
le 18.09.2015

Atypique, la médiathèque-estaminet, ouverte en juin dernier à Grenay, l'est à plus d'un titre. Dans cette petite commune du Pas-de-Calais de 6 600 âmes, en tête des villes les plus pauvres de France dans la catégorie des moins de 10 000 habitants, l'équipe municipale a fait le choix de miser fortement sur la culture comme levier de transformation sociale. Pour sa médiathèque, elle n'a pas hésité à pousser au plus loin la logique de "troisième lieu", et à sortir des sentiers battus, en s'inspirant des établissements les plus innovants d'Europe du Nord.

Premiers signes de cette volonté d'en faire un lieu de vie incontournable dans la cité : le bâtiment a été volontairement surdimensionné, avec 1 300 m2 quand à peine 500 m2 auraient suffi selon les normes en vigueur. Les horaires d'ouverture sont eux aussi hors norme : alors que la moyenne nationale est de 19 heures hebdomadaires dans les bibliothèques publiques, la médiathèque-estaminet est ouverte 44 heures du lundi au samedi, soit bien plus que la plupart des villes de 50 000 habitants. L'ouverture du bâtiment, tout automatisé et équipé en RFID, nécessite la présence de trois agents seulement.

Un comptoir de douze mètres

Dans le vaste hall entièrement vitré, une surprise plus grande encore attend le visiteur : un vrai bar avec un immense comptoir dans le prolongement de la banque d'accueil. Installé sur des tabourets hauts, on peut y commander de la petite restauration préparée par les commerçants du quartier et même, fait inédit en France, une bonne bière artisanale, tirée à la pompe, judicieusement baptisée Page 24. *''Dans notre région, l'estaminet est un lieu emblématique de débat, de rencontre, de conscience politique et de convivialité. Et ici, il est inconcevable de faire un lieu convivial sans bière':* explique en souriant Ali Boukacem, directeur des affaires culturelles pendant de nombreuses années et cheville ouvrière du projet, devenu depuis peu directeur général des services de Grenay. La médiathèque a envoyé deux salariés en formation et a obtenu la licence II gratuitement car la ville souffre d'un déficit de débits de boissons.

Une permanence des élus

Tout l'enjeu du projet était de faire entrer les habitants dans la bibliothèque, même ceux qui pensent a priori que ce n'est pas un endroit pour eux. L'estaminet a donc été conçu comme le passage obligé pour accéder à de nombreux services en matière de loisirs, culture, jeunesse. Les habitants s'y rendent pour inscrire leurs enfants à la cantine ou au centre de loisirs, pour rencontrer les assistantes maternelles, passer au bureau de la mission locale destinée aux 16-25 ans ou encore au bureau d'information jeunesse. La PMI ainsi que les élus y tiennent leurs permanences. *''Dans un secteur défavorisé comme le nôtre, l'accès* **à** *la culture ne va pas de soi,* poursuit Ali Boukacem. *Il faut une approche différen*t*e pour inciter les gens* **à** *franchir les* portes."L'équipe de douze personnes reflète cette diversité : elle compte, aux côtés de deux professionnels des bibliothèques, des animateurs socioculturels, des administratifs, une éducatrice de jeunes enfants, qui ont tous suivi des formations en bibliothéconomie. *"Cette diversité constitue une richesse,* relève Gwendoline Mercier, responsable de la bibliothèque. *Cela permet de porter un regard différen*t *sur nos activités."*

En cet après-midi d'été, la médiathèque est occupée surtout par des adolescents. Quelques-uns attendent patiemment, assis sur les banquettes rouges de l'accueil, pour s'inscrire au centre de loisirs ; un peu plus loin, d'autres sont plongés dans une partie de jeu vidéo. Dans le cybercentre, un groupe suit un atelier d'informatique.

Le bâtiment, conçu très astucieusement par les architectes Isabelle Richard et Frédéric Schoeller, permet à la fois une circulation ouverte et fluide dans les différentes sections offrant 20 000 documents en tout, et d'isoler certains espaces afin qu'ils puissent fonctionner en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque : c'est le cas de l'auditorium, accessible directement depuis la belle place devant l'entrée principale, ainsi que des studios de répétition et d'enregistrement que les usagers pourront réserver à toute heure et utiliser de manière autonome. Autre originalité du projet : une vaste cuisine de 60 m2 avec un îlot central qui accueillera des ateliers animés par les artisans locaux. Autant de singularités qui ont nécessité de convaincre les partenaires institutionnels sollicités pour le financement du programme au budget de 4,5 millions d'euros, ce qui n'était pas gagné d'avance. *''Finalement, même la Caisse d'allocations familiales a contribué, alors qu'on vend de la bière':* s'amuse Ali Boukacem.

Promesse électorale

L'inscription à la médiathèque est gratuite pour les habitants comme pour les personnes extérieures. *"Je voulais une égalité de traitement pour tous les citoyens, comme l'exige notre constitution, et la gratuité était la solution la plus simple':* souligne Christian Champiré, maire (PC) de Grenay, qui avait fait de l'estaminet une promesse électorale. Ce dernier ne peut s'empêcher de faire part de sa surprise devant certaines pratiques découvertes lors de ses visites préparatoires à son projet. *"J'ai vu une bibliothèque ouverte seulement 23 heures par semaine. C'est triste, quand on pense* ***à*** *l'énergie et au travail que cela demande de construire un tel équipement."* Ailleurs, il s'étonne de voir quatre des seize agents d'une équipe ne faire que du catalogage. *Ils s'ennuyaient* ***à*** *mourir':* déplore-t-il. Aujourd'hui, Christian Champiré constate avec plaisir l'intérêt que suscite le projet pour lequel il s'est battu. *''Dites* ***à*** *vos lecteurs de venir nous voir,* lance le maire. *Nous serons ravis d'échanger sur nos expériences."*

DOCUMENT 9

Source : site de l'Agora Metz – consulté en décembre 2024

L'Agora - le projet

Équipement inédit et novateur à Metz et en France, L'Agora regroupe une médiathèque (réseau des Bibliothèques-Médiathèques), un centre social (animé par l'Association culturelle et sociale ACS Agora) et un espace numérique.

Les missions culturelles et sociales de l'Agora

- L'accueil des différents publics
- L'accès à la lecture publique
- La conception et la mise en œuvre de projets
- L'animation culturelle et numérique
- Le service aux familles
- La création, la diffusion
- L'animation des lieux de vie (Café associatif et Jardin dans les airs)

Au cœur de ce projet, se trouve une volonté de créer un endroit propice au dialogue et échanges entre les habitants. La participation active au sein du lieu, des seniors et des jeunes, des habitants du quartier mais aussi des associations et acteurs sociaux, est encouragée et facilite la naissance et l'accompagnement d'actions collectives et sociales de proximité.

Ouverte sur la ville, l'Agora est aussi ouverte à tous les Messins : à l'image de la BAM inaugurée à Borny en 2014, son implantation dans le quartier La Patrotte - Metz Nord, s'inscrit dans une démarche pour rééquilibrer la ville.

La Ligue de l'Enseignement qui soutient l'Association culturelle et sociale Agora - ACS Agora, a par ailleurs contribué aux réflexions autour de l'Agora.

Le bâtiment

L'Agora, d'une qualité architecturale exceptionnelle possède une véritable signature visuelle tout en disposant d'espaces propices à l'échange et le vivre-ensemble. Dessiné par le cabinet Ropa-Architecture, le bâtiment, d'une surface de 2446 m2, se distingue par son ouverture architecturale sur le quartier Metz Nord - La Patrotte, la visibilité de ses activités grâce aux parois vitrées, sa façade avec inclinaison acoustique, sans oublier son parvis accessible à toutes et tous.

Le toit-terrasse doté d'un jardin expérimental mais aussi le cube rouge abritant une salle de création et de spectacle de 120 places finissent de signer l'originalité esthétique de la structure.

Autre caractéristique, sa Certification en Haute Qualité Environnementale (HQE), qui la place dans une démarche de développement durable.

L'aide du FEDER

Ce projet a été financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER).

- Nom du projet : "L'Agora, médiathèque et centre social"
- Objectifs du projet : L'opération répond aux objectifs régionaux et européens car elle contribue à l'inclusion sociale et à la lutte contre toutes formes de discrimination. Elle élargit l'offre de services publics du quartier et constitue un facteur d'intégration et de cohésion sociale à travers la richesse et la diversité de l'offre culturelle proposée.

Par ailleurs, l'opération offre aux habitants du quartier :

- un meilleur accès au droit, à l'action sociale, aux TIC, et à l'ensemble des activités proposées par les acteurs publics et associatifs.
- un accompagnement personnalisé pour les personnes en difficultés, pour l'ensemble des démarches administratives, et la création de lien social.

L'Agora est un lieu de reconnaissance et de valorisation de toutes les cultures, de tous les talents, qui mobilise l'ensemble des acteurs susceptibles de développer l'appétence des habitants pour l'offre culturelle du territoire. Elle favorise la capacité des habitants à s'inscrire dans l'espace social en facilitant l'accès de tous à l'ensemble de l'offre messine en matière de culture, de loisirs, de citoyenneté.

- Montant du projet : Le coût total prévisionnel éligible de l'opération : 8 618 573.50 € HT. La prise en charge par FEDER : 861 857.35 € HT soit 10% du coût total de l'opération

Les partenaires

Pour financer les dépenses d'investissement (bâtiment et équipements), la Ville de Metz a été soutenue par :

- État (DGD et DRAC pour équipements mobilier et numérique)
- Région Grand Est
- Conseil Départemental de la Moselle
- Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle
- FEDER
- ADEME

Accompagnement : Ligue de l'Enseignement.

Délibération n° 2022-74 : Demande de subvention pour la réalisation d'un tiers lieu

L'évolution connue et prévisionnelle de la commune au plan démographique et socio-économique a conduit la nouvelle équipe municipale à définir une politique culturelle et d'animation structurante en 2021. L'étude mandatée auprès du groupement EPIDOTE / DECALOG a permis de programmer et cadrer cette politique à travers trois ambitions :

1. Répondre aux besoins essentiels de la commune.
2. Satisfaire les besoins de la commune avec un haut niveau de service.
3. Elargir l'offre culturelle et associative sur la commune.

Ces ambitions se traduisent notamment par :

- une feuille de route fixant les objectifs politiques en actions à réaliser à court, moyen et long terme, validée par son comité de pilotage et retenue par la municipalité,
- la création d'un bâtiment multifonctionnel, « tiers lieu » associatif et musical.

Aussi, positionné dans le cadre du futur de cœur de vie, ce projet de tiers lieu vient concrétiser et incarner une politique culturelle et d'animation volontariste. Il s'articule pleinement à la politique communale visant un développement socio-économique et urbanistique équilibré.

En outre, il permet d'optimiser les usages et la performance énergétique du patrimoine bâti communal existant (réaffectation de locaux libérés, en partie rénové à cette occasion).

En effet, 4 bâtiments publics vont se regrouper en ce lieu unique :

- la bibliothèque où les locaux libérés vont permettre à la commune de créer 4 classes en élémentaire et ainsi répondre aux besoins des 10 à 15 prochaines années,

- à l'ancienne salle polyvalente (appelée maison des associations) qui est vouée à disparaitre,

- à l'ancienne salle de la Sarraz qui est vouée à disparaitre,

- aux locaux de plusieurs associations dans l'ancienne école dont les locaux libérés seront réaffectés ultérieurement.

Le comité de pilotage dédié a donc poursuivi son travail de définition en lien avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé ABAMO pour préciser le programme technique, l'enveloppe financière et les conditions du concours d'architecture à conduire.

La concertation, engagée à l'occasion de l'étude de positionnement culturelle, a également permis de préciser et d'approfondir avec les acteurs du projet (associations, usagers, services) les besoins et moyens d'y répondre, à travers le projet de bâtiment, son positionnement, ses usages, son calibrage et son fonctionnement potentiel.

Ce bâtiment vise ainsi à favoriser les rencontres entre les offres artistiques et les publics du territoire communal et intercommunal, en complémentarité avec l'offre environnante. Ces rencontres concerneront notamment les jeunes, dont les collégiens, ainsi que les publics spécifiques relevant des politiques sociales communales et départementales. Grace à ces multifonctionnalités, cet établissement culturel construit pour les habitants, sera également un véritable lieu de pratique artistique.

Cette raison d'être du projet s'appuie sur une démarche de co-construction impliquant les habitants et acteurs institutionnels concernés au premier rang desquels les associations socio-culturelles

(municipales mais aussi ACEJ et Atelier des Arts) et le Département partie prenante du Comité d'Action Culturelle réactivé avec le recrutement d'une chargée d'animation et de projets culturels.
Ce recrutement, intégré à la feuille de route précitée, permettra de préciser les modalités opérationnelles du fonctionnement et l'animation du lieu, en cohérence avec la politique culturelle municipale.

Ces modalités sont d'ores-et-déjà anticipées à travers la programmation pluriannuelle financière de la commune. Celle-ci prévoit la prise en charge récurrente des frais de fonctionnement du bâtiment et d'animation par le recrutement de personnel qualifié au-delà de la chargée d'animation, dans le cadre d'un projet de service en cours de finalisation.

L'opération porte donc sur la construction neuve d'un équipement public multifonctions regroupant :
- une médiathèque nouvelle génération,
- un pôle associatif (salles associatives, espaces de stockage, salle de réunion...),
- un pôle de création musique et image (espaces de pratique, studios d'enregistrement, boîte noire ...),
- des espaces d'accueil communs, un lieu de vie et un espace d'action culturelle.

Le projet totalise 1 288 m² SDO répartis entre un rez-de-chaussée et un R+1 partiel. Le bâtiment s'insèrera dans le nouveau cœur de vie, à l'interface entre le futur parvis, les nouveaux ilots de logements et le parc urbain et paysager des berges du Sierroz.

L'opération se limite au bâtiment lui-même puisque l'ensemble des aménagements extérieurs sera traité par une maîtrise d'œuvre distincte dans le cadre du projet urbain.
Le coût des travaux est estimé à hauteur de 2 835 000 € HT, soit un coût total de l'opération (compris études, frais divers et taxes) de 4 280 000 € TTC.

L'accompagnement technique du projet est assuré par l'assistance à maîtrise d'ouvrage du cabinet ABAMO et du maître d'œuvre WOLFF / MUGNIER architectes, désigné lauréat au terme de la procédure de concours le 03 août 2022.

La négociation en cours du marché de maîtrise d'œuvre permet d'estimer le coût du projet selon le plan de financement suivant :

Nature des dépenses	Montant des dépenses HT	Nature des recettes	Montant des recettes
MOE	**475 700**	Etat+DRAC	500 000
Pôle médiathèque	194 023	Contrat Région	1 700 000
Pôle son et image	133 083	Département	500 000
Pôle associatif	148 595	Autres	
		Autofinancement	760 700
TRAVAUX	**2 835 000**		
Pôle mediathèque	1 156 304		
Pole son et image	793 125		
Pôle associatif	885 571		
MOBILIER	**150 000**		
Pôle mediathèque	61 180		
Pole son et image	41 964		
Pôle associatif	46 856		
TOTAL HT	**3 460 700 €**	**TOTAL HT**	**3 460 700 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

- d'approuver le projet de création d'un tiers lieu,
- d'approuver le cout prévisionnel des travaux pour un montant de 3 460 700 HT sur la période 2022-2025,
- d'approuver le plan de financement faisant apparaitre les participations financières et l'autofinancement tel qu'indiqué ci-dessus,
- de demander une subvention la plus élevée possible selon le plan de financement précité

- **au Conseil Départemental au titre du Contrat Départemental,**
- **au Conseil Régional au titre du Contrat Régional et tout autre dispositif**
- **à la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) 2022,**
- **à la DRAC**
- **ainsi qu'à tout autre financeur possible,**

- de dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune,
- d'autoriser M. le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

(...)